



CULTURE, SPORT ET LOISIRS

# Les cours reprennent à l'École de musique intercommunale

L'établissement communautaire d'enseignement artistique et de développement culturel à Saint-Romain-de-Colbosc a rouvert ses portes à certains élèves pour des cours individuels. En attendant la rentrée !

---

PUBLIÉ LE  
25 JUIN 2020

## Des cours individuels reprennent

---

Suite à la parution du décret du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19, **l'École de musique reste fermée, avec une exception pour certains cours individuels**. Depuis le 8 juin, si les familles le souhaitent, les élèves peuvent poursuivre l'apprentissage de leur instrument à l'école. L'ensemble des mesures barrières est appliqué, y compris le port du masque, ce qui exclut pour le moment la reprise des cours d'instruments

à vent. Pour les élèves qui utilisent leur souffle, et pour ceux qui préfèrent rester chez eux, **l'enseignement à distance se poursuit.**

## **Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée**

---

La rentrée est prévue le lundi 7 septembre. En raison du contexte sanitaire, **les inscriptions pour l'année 2020-2021 se font sur rendez-vous**, à prendre auprès du secrétariat les jours suivants :

- Du lundi 22 juin au mercredi 1er juillet
- Le mercredi 26 août
- Du lundi 31 août au mercredi 2 septembre

Le secrétariat est joignable au **02 35 20 04 93**, du lundi au mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et du mardi au jeudi de 15 h 30 à 19 h. Toute démarche est considérée comme une pré-inscription (sans engagement financier) jusqu'à la fin du mois de septembre. D'ici là, le projet pédagogique sera élaboré en fonction des contraintes sanitaires. Si les modalités du projet conviennent à la famille, l'inscription pourra être confirmée.

## **Tout pour la musique**

---

Depuis 40 ans, l'École de musique de Saint-Romain-de-Colbosc concilie héritage culturel et innovation pédagogique. Elle propose aux enfants dès l'âge de 5 ans et aux adultes, les disciplines et pratiques suivantes :

- Voix : chant

- Vents : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone
- Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse
- Musiques actuelles : guitare électrique, basse électrique, batterie
- Instruments polyphoniques : guitare, accordéon, percussions, piano
- Formation musicale (solfège)
- Éveil musical et parcours découverte des instruments à destination des plus petits

S'ajoutent **les pratiques d'ensembles**, où chacun peut venir partager sa passion de la musique.

## ***Partagez votre passion en rejoignant les ensembles !***

Les pratiques d'ensembles sont suspendues jusqu'à la fin de cette année scolaire, mais les personnes intéressées peuvent s'inscrire pour la rentrée. Ces activités sont ouvertes à tous les musiciens sans obligation de suivre les cours de formation musicale ou d'instrument (sous réserve du minimum de connaissances requises). Sont proposés : les ensembles de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycle, les chorales Show Caux Notes et Doz'ados, les ateliers de musiques actuelles et de jazz.

## ***Nouveau : « Musiques au pluriel » conjugue les savoirs et expériences de chacun***

Dernières nées des pratiques collectives, deux classes « Musiques au pluriel » ouvrent à la rentrée. Les enfants, à travers plusieurs cours et ateliers à géométrie variable, débiteront ensemble leur apprentissage musical. Il s'agit, par une approche sensorielle et ludique, de maîtriser son instrument, sa voix, son

corps, et d'assimiler les notions musicales.

## **L'École propose aussi de la danse !**

---

L'École de musique intercommunale propose des cours de danse contemporaine ouverts à tous à partir de 6 ans. Les cours ont lieu le mercredi et s'organisent en deux tranches d'âge : 6-8 ans et 14 ans et plus. Aucun prérequis n'est nécessaire. Seule compte l'envie d'expérimenter cette discipline qui permet d'explorer le mouvement sous toutes ses facettes !